



Janvier Février 2010
Bulletin N°56

Association déclarée selon la loi de 1901
Siège social : 35 rue Léon Fontaine 78500 Sartrouville
Tél : 01 39 15 32 21 e-mail : arqm@wanadoo.fr
Site : www.arqm.asso.fr

EDITORIAL

Bonne Année 2010

L'Association de votre quartier vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Vous êtes toujours plus nombreux au sein de l'Association. Des adhérents nouveaux, des adhérents fidèles, près de la moitié des familles du quartier nous font confiance depuis plus de dix ans! Que souhaiter de plus ?

En 2010, nos priorités seront celles définies lors de l'Assemblée Générale (voir bulletin de novembre 2009), et notamment :

- le confort et la sécurité des piétons sur les trottoirs du quartier. Un premier aménagement de la rue Jean Nicolle est attendu en 2010.
- les talus SNCF : un entretien est probablement nécessaire, mais la végétation doit y être maintenue.
- la digue de Seine : l'enquête publique pour son confortement et son aménagement est prévue en 2010, et le début des travaux pour 2011-2012.

L'année 2010 a été déclarée par les instances internationales « année de la biodiversité. » Les estimations font frémir: un mammifère sur quatre, un oiseau sur huit, un tiers des amphibiens et 70% des plantes sont aujourd'hui menacés d'extinction. Au fil du temps, des espèces disparaissent. Mais le rythme actuel est largement plus élevé que le rythme naturel. Qui peut encore nier que l'activité humaine en est la cause principale ? Écoutons en conclusion l'appel au civisme de la secrétaire d'Etat à l'écologie, Chantal Jouanno : « Chacun d'entre nous est dépositaire de la biodiversité autour de soi ; dans son jardin, sur son balcon, dans le square de son quartier.... En 2010, le citoyen devra être l'ambassadeur de la biodiversité et en sera acteur".

Notre Association a toujours relayé les causes citoyennes. En 2010, nous nous efforcerons de prendre notre (modeste) part dans celle de la protection de la biodiversité.

Disparition

Gérard Chaussin, riverain du quai du Pecq, nous a quittés le dimanche 29 novembre 2009, à l'âge de 70 ans. Nous assurons de notre sympathie son épouse, Madame Françoise Chaussin, et toute sa famille. Ils nous invitent à effectuer des dons pour la recherche contre le cancer.

Agenda

- Lundi 11 janvier : vœux de la municipalité au théâtre Jacques Brel, à 19 heures.
- Samedi 13 mars : assemblée générale du Cadeb (collectif d'environnement dans la boucle de Montesson)
- Samedi 10 avril, en matinée : réunion de quartier avec M. le Maire, organisée par l'Association.
- Dimanche 9 mai, en matinée : sortie vélo en forêt de Saint-Germain-en-Laye.
- Samedi 22 mai, en matinée : découverte et nettoyage des berges de Seine, dans notre quartier, dans le cadre de la journée nationale de la nature.
- Samedi 12 juin, en soirée : rencontre annuelle de quartier, probablement au Lycée Jules Verne.
- Samedi 9 octobre, en fin d'après-midi : Assemblée générale annuelle de notre Association.

Une prochaine réunion de quartier

Elle aura lieu le samedi 10 avril prochain. Comme à l'accoutumée, Monsieur le Maire présentera les principaux projets municipaux et répondra aux questions des riverains. Afin d'organiser le déroulement de la matinée, et de traiter prioritairement les sujets qui intéressent la majorité d'entre vous, il est souhaitable que vous nous communiquiez préalablement vos questions et interrogations. Ceci permettra aussi à M. le Maire de préparer des réponses précises sur des points particuliers.

En conséquence, nous vous invitons dès à présent, et au plus tard avant fin février, à nous transmettre vos questions. Vous pouvez le faire :

- par courriel (c'est le plus pratique)
- sur papier libre (à déposer au siège de l'Association, 35 rue Léon Fontaine ; merci d'indiquer vos coordonnées afin que nous puissions vous transmettre la réponse si la question n'est pas traitée en réunion.).

Merci de votre coopération afin que cette réunion soit profitable à tous.

Une option pour le bulletin

Le bulletin de l'Association est déposé dans les boîtes aux lettres tous les deux mois, sous enveloppe avec étiquette adhésive aux nom et adresse des adhérents. Nous devons cette « intendance » bien huilée à la famille Denais et à une équipe de « facteurs » bénévoles. La version « papier » du bulletin (4 pages recto verso en A3) permet une lecture à tête reposée par chacun des membres de la famille.

Certains adhérents trouvent cette formule coûteuse pour l'Association et contraire à la préservation de

l'environnement. Ils nous demandent un envoi par courriel uniquement.

Après débat en Conseil sur les avantages et inconvénients, il a été décidé de proposer cette option à ceux qui le souhaitent. Pour en bénéficier, il suffit d'en faire la demande par courriel à l'Association. Le bulletin sera alors envoyé régulièrement via votre messagerie.

M. le Maire a reçu l'Association

A sa demande, le bureau de l'Association a été reçu par M. le Maire le mardi 24 novembre, en présence de M. G. Kermarrec, directeur général des services techniques.

Cette réunion avait pour objet de faire un tour d'horizon après la tenue de notre Assemblée générale annuelle (voir bulletin de novembre 2009).

Voici l'essentiel des questions abordées.

- Vaccination: pour le moment (au 24 novembre), tout se passe au mieux au centre de vaccination intercommunal installé au théâtre Gérard Philippe. Si besoin, il sera possible d'élargir les plages horaires et de les étendre au samedi et dimanche. M. le Maire s'est fait vacciner pour donner l'exemple.

- Projet d'hôpital privé: La ville est prête à accueillir un hôpital privé sur des terrains dont elle dispose, près de l'actuelle piscine. L'accès se ferait à partir du rond-point de l'Espérance, sur le parcours de la future voie nouvelle départementale RD 121. L'établissement aurait une centaine de lits, avec éventuellement un service d'urgences, et une spécialisation du traitement de l'obésité. La ville a rencontré le promoteur, qui a le financement et l'expérience. La communauté de communes (la CCBS) soutient le projet, même si elle n'exclut pas une autre localisation dans la Boucle. Il reste toutefois un obstacle à franchir : celui de l'accord de l'Agence Régionale d'Hospitalisation. C'est elle en effet qui gère les ouvertures, en fonction des besoins et du risque de double emploi avec des établissements existants, tels l'Hôpital des Courses à Maisons-Laffitte! Une fois les autorisations obtenues, l'hôpital pourrait être construit en deux ans.

- Les talus SNCF : suite à la pétition signée par 43 riverains, la ville a écrit à la SNCF pour demander le maintien de la végétation sur les talus.

- Le projet Eole: il consiste à prolonger le RER E de Saint-Lazare à la Défense (en souterrain) puis au delà vers Poissy et Mantes, en empruntant les voies existantes. L'Association demande que dans la traversée de Sartrouville le projet inclue un traitement du bruit (murs anti-bruit, pont sur la Seine).

- L'habillage du pont SNCF proche de la gare: les crédits sont inscrits au budget communal 2010. Les travaux consisteront en un habillage métallique du passage souterrain, pour cacher les murs disgracieux, et la sous-face du tablier (le dessous du pont) tout en préservant leur accès pour le contrôle périodique de l'ouvrage. Le chantier durera d'août à octobre 2010, entraînant une gêne ... et la mise en place de déviations dans le quartier.

- L'axe Jaurès/République: les travaux de l'avenue de la République se déroulent aussi bien que possible, et les délais seront tenus. L'avenue Jean Jaurès sera traitée dans le même esprit en 2012, pour bénéficier des subventions du Département. En effet les contrats dits de centre ville, destinés à « valoriser l'espace public et améliorer l'accessibilité », ne seront pas reconduits au-delà de 2012.

- La rue Jean Nicolle : le président de l'Association rappelle qu'une fois de plus cette rue a fait l'objet de nombreuses interventions de riverains lors de la récente Assemblée générale. La priorité : sécuriser le cheminement des piétons sur le trottoir impair de la rue (côté opposé au stationnement). Le service voirie a établi un projet de réfection totale du trottoir impair avec mise aux normes (largeur 1,4 m), pose de bordures droites sur toute la longueur et de potelets en début de rue pour interdire les stationnements abusifs des clients des commerces (voir bulletin de novembre 2009). M. le Maire indique que malheureusement ce projet ne sera pas retenu au budget 2010, la priorité étant donnée aux aménagements sur le Plateau, avec des financements d'Etat qui se terminent en 2011. La rénovation de la rue Jean Nicolle, y compris l'aménagement du carrefour avec la rue Jean Jaurès, sera réalisée en même temps que les travaux prévus sur cette artère, c'est-à-dire en 2012. Il faudra donc attendre ! Une bonne nouvelle toutefois : M. le Maire annonce un aménagement provisoire. En effet, des barrières seront installées dès à présent sur le trottoir impair en partie haute. Ce qui devrait rassurer les mères de famille et autres piétons qui empruntent ce trottoir.

- La rue Victor Hugo : pour les raisons exposées plus haut, la rénovation de cette rue n'est pas inscrite au budget 2010.

- La réfection des trottoirs avenue Alfred Foulon et rue du Palis : l'Association exprime sa vive satisfaction suite aux travaux récemment réalisés dans ces rues, qui complètent ceux intervenus dans d'autres secteurs du quartier. Une observation toutefois : le pied de certains arbres a été « embimé », ce qui ne favorise pas une bonne végétation. M. Kermarrec prend note. Cela sera rectifié.

- Berges et quais de Seine : les travaux importants commenceront en 2012. La digue sera consolidée, une continuité piétonne réalisée, un maximum d'arbres existants (une trentaine environ) sera préservé.

- L'attractivité de Sartrouville : elle devrait se trouver renforcée dans les années à venir du fait des projets de nouveaux transports en commun (Eole, Tangentielle Nord) et d'une plus grande capacité du RER A. Ce qui nécessitera probablement de réaménager le secteur de la gare.

- Eclairage pendant les fêtes : des ampoules « basse consommation » ont été acquises par la ville. Elles devraient être rentabilisées rapidement.

En fin de réunion, l'Association informe M. le Maire de ses projets d'activités pour 2010 :

- Le nettoyage des berges de Seine, entre les deux ponts : la date du samedi 22 mai est proposée, dans le cadre de la fête de la nature. La ville apportera son soutien logistique.

- La rencontre annuelle de quartier (12 juin) : elle se déroulera au Lycée Jules Verne, sous réserve de l'accord de M. le Provoiseur et de la Région Ile-de-France, en charge des lycées. Dans le cas d'une impossibilité, M. le Maire nous propose aimablement d'utiliser le gymnase du dispensaire, sous réserve de disponibilité.

- Réunion de quartier avec M. le Maire : elle devrait avoir lieu un samedi matin, en mars -avril 2010.

- La sortie vélo : elle est prévue le dimanche 9 mai.

En conclusion, M. le Maire se félicite de l'efficacité de l'Association et de la qualité des rapports entre elle et les services municipaux.

Compte-rendu établi par l'Association le 30 novembre 2009.

AMENAGEMENTS ET PROJETS

L'avenue de la République rénovée

Après cinq mois de travaux, l'avenue de la République a retrouvé sa circulation automobile normale au début du mois de décembre, après une profonde rénovation. Les trottoirs ont été élargis, les réseaux d'électricité et de téléphone enfouis, l'assainissement réhabilité. L'éclairage public est neuf. En ce qui concerne les traversées piétonnes, la sécurité est assurée par un éclairage renforcé et un dispositif sonore pour les malvoyants. Des arbres ont été plantés çà et là. Le stationnement est matérialisé, avec un effet de chicane. Quelques plots ont été mis en place en bordure des trottoirs, pour éviter le stationnement irrégulier des véhicules. Il reste à installer les stationnements pour les vélos.

Un batobus et un tramway dans le quartier ?

Dans le cadre du « Grand Paris », dix architectes sollicités par le Président de la République ont planché sur le devenir de la capitale et de la région parisienne. Les projets de l'un d'entre eux – Roland Castro - nous concernent directement. Tout d'abord, il prévoit de faire circuler des batobus sur la Seine. Le terminus ouest de cette liaison serait ... à Sartrouville, à la hauteur du pont SNCF. Autre projet : un tramway qui contournerait Paris en moyenne couronne, et qui dans sa partie ouest longerait la Seine depuis Bougival et le Pecq, marquerait un arrêt à Montesson La Borde puis à la gare de Sartrouville, avant de se diriger vers Cormeilles en Paris. Le tracé longe l'avenue de la République puis l'avenue Jean-Jaurès, avant d'obliquer vers l'est par l'avenue Maurice Berteaux et de reprendre la direction ouest en traversant le quartier de l'Union vers l'église Saint-Martin, semble-t-il sur le parcours de la coulée verte !

Pour le moment, il ne s'agit que d'un tracé théorique sur une carte. Ce tramway du Grand Paris est dénommé « bucolique » par opposition aux transports « rapides » destinés à relier les quartiers et les pôles économiques (La Défense, Roissy, Orly, ...). Qu'advient-il de ce projet, jugé prioritaire par son concepteur ? L'avenir le dira.

Une carte et des informations complémentaires seront données dans la prochaine Lettre du CADEB ou sur le site Internet du Collectif : www.cadeb.org

Les travaux de la digue se précisent

A Sartrouville, l'objectif est double :

- Terminer la consolidation de la digue pour une meilleure protection contre les inondations.
- Réaliser un aménagement paysager et des circulations douces (piétons, cyclistes).

A Montesson, plutôt que de création d'une digue nouvelle, il est plus exact de parler d'un prolongement de celle de Sartrouville dans le quartier Laborde.

Dans notre commune, et notre quartier en particulier, les pentes de la digue côté Seine seront adoucies, avec comblement des affaissements. La plupart des arbres disparaîtront, sauf quelques dizaines sur l'ensemble du linéaire. En remplacement, il est prévu de planter des saules et des arbustes adaptés aux rives d'un fleuve.

Dans notre quartier, les cheminements piétons se feront uniquement au point haut de la digue (l'idée de chemins bas et intermédiaires est abandonnée, car elle aurait conduit à augmenter l'emprise de la digue, au détriment du fleuve). Près du pont SNCF, les piétons et promeneurs seront invités à emprunter le trottoir le long du muret existant (une passerelle

métallique longeant la Seine en partie basse aurait été techniquement délicate à réaliser et coûteuse).

Les cyclistes ne seront pas oubliés. En effet, une piste cyclable bidirectionnelle sera implantée tout le long de la digue, dans la continuité de celles existant à Montesson la Borde et quai Brunel à Sartrouville, pour l'accès au lycée privé. Il faudra pour réaliser cet aménagement supprimer la bordure et le trottoir côté Seine, réimplanter les éclairages et consolider le muret bas existant.

Ce projet établi par les services du Département en accord avec les communes doit être soumis pour avis aux services de l'Etat. Il devrait ensuite être présenté en enquête publique fin 2010 dans les deux communes (Sartrouville et Montesson). Les premiers travaux devraient commencer en 2011 et s'échelonner sur plusieurs années.

525.000 euros pour le centre-ville

C'est la subvention votée le 18 décembre 2009 par l'assemblée départementale au profit de Sartrouville.

« Dispositif exceptionnel du Conseil général sur la période 2007-2013, le contrat « centre-ville » a pour objectif d'aider les communes urbaines dans la reconquête des centres-villes en s'appuyant sur le maintien du commerce de proximité et des activités artisanales.

En signant le contrat « centre-ville », d'une durée de trois ans, Sartrouville s'engage à mettre en œuvre des actions pour améliorer le cadre urbain susceptible de contribuer à la fréquentation du centre-ville, améliorer les conditions d'accessibilité et de stationnement et inciter l'implantation des activités commerciales et artisanales.

Le projet bénéficiant d'un soutien du Département est une opération de requalification des avenues République et Jean-Jaurès de part et d'autre du pont SNCF, soit un kilomètre de linéaire commercial stratégique. Le montant des travaux est évalué à plus de 2,8 millions d'euros dont 525 000 euros à la charge du Conseil général des Yvelines.

Sartrouville, deuxième commune des Yvelines par sa taille (52090 habitants), est la deuxième ville à bénéficier du contrat « centre-ville » après Mantes-la-Jolie (voir séance du 20 novembre 2009).

L'environnement commercial est fortement concurrentiel (centres commerciaux en périphérie et centres-villes voisins très attractifs) et l'équipement commercial communal présente de nombreuses faiblesses (manque de lisibilité, de diversité, hétérogénéité de la qualité de l'offre) amplifiées par les difficultés de stationnement et de circulation.

La commune a fait de la revalorisation de son centre-ville l'un des objectifs du Plan Local d'Urbanisme : requalification de la place centrale des Fusillés, construction d'une médiathèque à proximité de la gare, mise en œuvre d'une politique d'aide et d'accompagnement des commerçants du centre-ville. Elle a aussi développé des partenariats avec des acteurs locaux et la Chambre de Commerce et d'Industrie Versailles Yvelines Val d'Oise (création d'un poste de manager de centre-ville, élaboration d'une charte de qualité et d'accueil). »

Source : Conseil général

La fin du projet d'espace territorial ?

Le terrain destiné à ce projet vient d'être sommairement défriché et clos de palissades. Il abritait autrefois (c'est déjà si loin !) les logements de fonction du lycée Jules Verne. Il jouxte le centre de soins de suite (Ex clinique du Pont) de l'avenue Maurice Berteaux, et est délimité à l'ouest par la rue de la Constituante et au sud par la rue des Arts. Le Département des Yvelines a acquis ce terrain depuis plusieurs

années pour y installer un « espace territorial », c'est-à-dire une antenne locale de ses services sociaux. Le permis de construire a été accordé, mais le chantier a été retardé suite à des appels d'offres infructueux. Puis le dossier a été mis en attente. Selon nos informations, le projet est actuellement remis en question et le Département s'interroge sur le devenir de ce terrain. A suivre...

HISTOIRE LOCALE

La rue Henri Dunant

Continuons notre promenade dans le quartier de la mairie et empruntons la rue Henri DUNANT

C'est le 16 Juin 1963 que fut dévoilée la plaque portant ce nom (DM du 27 Février 1963), cérémonie honorée par la présence de la grande dame qu'était Madame Stéphanie Jouët, Présidente du Comité de la Croix Rouge de Sartrouville et des environs pendant plus de 40 ans (c'est un sujet sur lequel nous pourrions revenir).

Mais avant cette date bien sûr, la rue existait depuis plus de 35 ans et elle faisait partie de toute une série de « jeunettes » ouvertes à partir de 1924 : elle s'appelait la rue de la Ferme, nom laissé vacant dans la toponymie sartrouilloise : rappelez-vous, l'ancien chemin de la Ferme était devenu la rue Jean Charles Nicolle, en 1898.

La rue de la Ferme donc :

Un petit rappel : la propriété de La Vaudoire était ce qui restait du domaine du même nom, morcelé au fil des ans – En 1923, au décès d' Alfred Foulon, sa veuve (fille de Léon Fontaine) propriétaire de l'époque, n'avait plus les moyens d'entretenir le domaine qui bien que plus modeste qu'autrefois restait néanmoins assez vaste. Le château était menacé de destruction faute d'acquéreur.

Paul Guériot, un ancien maire également, ami de la famille, conçut une idée qui bénéficia à tout le monde : la famille Foulon fit don à la municipalité du château et des bâtiments annexes pour en faire la mairie et autorisation leur fut accordée de lotir le parc pour rentabiliser le tout. L'inauguration de la nouvelle mairie le 18 Novembre 1924 fut suivie, dans la foulée, de l'ouverture des rues que nous connaissons .

Si donc, certaines rues du quartier de la Vaudoire ont repris la trace de chemins intérieurs façonnés par les ornières des tombereaux et autres véhicules fréquentant les lieux, la rue de la Ferme fut tracée depuis l'avenue de la Gare (Jean Jaurès) jusqu'à la rue de la Constituante, sur l'emplacement de l'ancien mur de clôture de la propriété qui était simplement ouvert par une porte charretière à la hauteur de ce qui est devenue la rue Buffon –

Ma foi, c'était un nom qui lui convenait parfaitement puisqu'elle longeait ce qui restait des bâtiments ruraux du château, puis traversait la prairie, jusqu'à la Seine.

Elle fut ouverte le 7 mars 1927 (DM), mais enregistrée officiellement dans la voirie urbaine en 1934 et s'urbanisa très vite.

Son changement de nom en 1963 fut sans doute décidé à l'approche du centenaire de la reconnaissance officielle de la Croix Rouge.

Un (petit) peu d'histoire : « c'est en 1859, sur le champ de bataille de Solferino, lors de la campagne d'Italie que la Croix Rouge est née dans la pensée d'Henri Dunant, philanthrope suisse né à Genève en 1828. Durant toute sa vie,

il chercha à atténuer les horreurs de la guerre... En 1863 il fonde et réunit à Genève le « Comité international de la Croix Rouge ». Moins d'une année plus tard, le 22 Août 1864, douze états signent la première Convention de Genève « pour l'amélioration du sort des militaires blessés dans les armées de campagne » - Le brassard des hospitaliers volontaires serait blanc avec une croix rouge, couleurs inverses de celles de la Confédération helvétique, ce qui était considéré comme un hommage rendu à la Suisse où l'œuvre avait pris naissance. Henri Dunant, principal fondateur de la Croix Rouge fut fait Prix Nobel de la Paix en 1901, alors qu'il était tombé dans l'oubli et la misère ».

Le 2 Mai 1928 : dans le cadre du lotissement du parc de la Vaudoire et de l'installation de la mairie dans l'ancien château éponyme la municipalité se porta acquéreur d'un terrain de 985 m² situé à l'angle des rues de la Ferme (Henri Dunant)/ Constituante pour y installer la caserne des pompiers et les ateliers municipaux.

Cette construction fut bâtie en 1932, à la place d'une partie des vieux bâtiments de la ferme de la Vaudoire. Cette pauvre caserne n'eut pas de chance : elle fut détruite par un incendie le 21 Février 1937 (un comble !). Reconstituée en Février 1939, elle fut pulvérisée par les bombardements de Mai 1944 qui achevèrent également ce qui restait des vieux bâtiments ruraux (*)

Ce lieu ne revit les hommes casqués et leurs voitures rouges qu'en 1964 – la caserne perdura jusqu'à en 1985 date à laquelle eut lieu le regroupement des effectifs des soldats du feu à Houilles. Le site est occupé maintenant par le CCAS.

(*) Ne pas oublier que ces bombardements de Mai 1944 stigmatisèrent la rue de la Ferme (Henri Dunant) comme ses voisines, en bas de la rue, un drame (parmi tant d'autres) se joua : La petite plage, la plage des Tritons, qui existait sur les bords de Seine depuis 1933, entre la rue Jean Nicolle et la rue de la Ferme et dont l'entrée se trouvait juste en face de la rue de la Ferme fut pulvérisée : un de ses dévoués dirigeants, Monsieur Bazin, y fut tué (témoignage de Monsieur Astor dont la maison fut détruite rue de la Constituante).

F.Denis – AHSE

DERNIERES MINUTES

Les panneaux « Sens Interdit - sauf riverains » ont été posés aux deux extrémités de l'avenue du maréchal Foch, à la grande satisfaction des riverains. Espérons que les automobilistes les respecteront !

Plusieurs marronniers ont été coupés avenue Alfred Foulon, dans le cadre d'un programme pluri-annuel de remplacement (voir bulletin de septembre 2009 en page 2). Nous ne savons pas quelles essences d'arbres seront plantées aux emplacements libérés.

Les sept communes de la Boucle de Montesson (Carrières, Chatou, Croissy, Houilles, Montesson, Le Vésinet, Sartrouville) sont regroupées en une communauté de communes de la Boucle de Seine (CCBS). L'intercommunalité a désormais son site Internet : www.cc-boucledealseine.fr/.

Nos adhérents internautes sont invités à le visiter.

Bulletin rédigé par l'Association, le 28 décembre 2009